

DECRET N° 2023 - 103 du 30 mars 2023  
Portant inscription au tableau d'avancement des  
officiers des forces armées congolaises au titre  
de l'année 2023 et nomination pour compter du 1<sup>er</sup>  
janvier 2023. ~~X~~

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VISA :

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 10-2021 du 27 janvier 2021 portant statut général des  
militaires et des gendarmes ;

Vu le décret n° 2001 - 193 du 11 avril 2001, tel que modifié et  
complété par le décret n° 2016 - 322 du 1<sup>er</sup> décembre 2016  
portant création du comité de défense ;

Vu le décret n° 2001 - 198 du 11 avril 2001 portant attributions et  
organisation du ministère de la défense nationale ;

Vu le décret n° 2018-361 du 28 septembre 2018 portant avancement  
dans les forces armées congolaises et la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2021- 300 du 1<sup>er</sup> mai 2021 portant nomination du  
premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022 - 1850 du 24 septembre 2022 portant nomination  
des membres du Gouvernement

  
DGRH/MDN

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE,

DECRETE :

Article premier : Sont inscrits au tableau d'avancement des officiers des forces armées congolaises au titre de l'année 2023 et nommés à titre définitif pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 (1<sup>er</sup> trimestre 2023).

AVANCEMENT ECOLE

POUR LE GRADE DE SOUS-LIEUTENANT

ARMEE DE TERRE

SANTE

EO

BACKA 

Aimé Yohann Daira

CS/DGRH 

- // -

EBOKE

Sébastien Elvis Lionel

- // -

- // -

ESSAMAMBO

Ferry Armel

- // -

- // -

ITOUA NGOLI

Christiha Dalia

- // -

EO

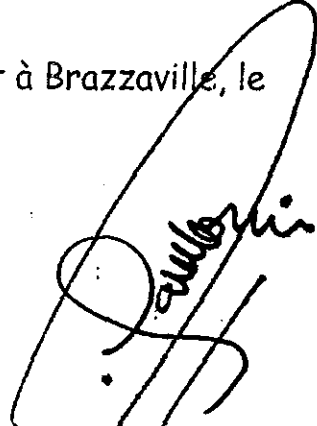
MAKIKYMA N'GAMPIKA 

Jos Roger Rudy

CS/DGRH 

Article 2 : Le premier ministre, chef du Gouvernement, le ministre de la défense nationale et le ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

2023 - 103 Fait à Brazzaville, le 30 mars 2023

  
Denis SASSOU - N'GUESSO.

Par le Président de la République,

Le premier ministre, chef du Gouvernement,

Le ministre de la défense nationale,

  
Anatole Collinet MAKOSSO.

  
Charles Richard MONDJO.

Le ministre de l'économie et des finances,

  
Jean-Baptiste ONDAYE.